



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : <i>13/12/2023</i>	Séance du Jeudi 7 décembre 2023 Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR
---	---	---

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h46

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : B. ANDREZ/D. GUILLEUX ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; A. MARGUET/P. BENOIT ; D. DUMONT/S. KURT ; M. COLLETTE/G. BRUCHON ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD

LISTE DES DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme M. Bruno DIRAND comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 9 novembre 2023

2. Suppression suivie d'une création de poste

Arrivée de Noël PERROT à 20h10

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la suppression d'un emploi d'ingénieur principal, à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 07/01/2024 :

Emploi : ingénieur principal :

- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 0

- Approuve la création d'un emploi d'attaché, à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 08/01/2024 :

Emploi : attaché :

- ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 1

- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire ou à son représentant pour effectuer les démarches nécessaires.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

3. Mise en place des autorisations spéciales d'absence

Arrivée de Gaëlle JOBERT à 20h15

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la mise en place des autorisations spéciales d'absence selon les conditions exposées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

4. Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par Madame le Maire au titre de l'année 2024

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable concernant la liste des dimanches proposée.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCES

5. Budget principal 2023 - Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de communications électroniques

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le montant de cette redevance.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement,
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de la COMMUNE DE VALDAHON et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- Autorise le Coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaire à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière,
- Intègre au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération,
- Donne mandat au Coordonnateur et au Gestionnaire du Doubs pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies,
- Donne mandat au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte la COMMUNE DE VALDAHON dans le cadre de la convention constitutive.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

DOMAINE ET PATRIMOINE

15. Zone d'accélération des énergies renouvelables

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le principe de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune,
- Décide de mettre en œuvre des zones d'accélération d'énergies renouvelables dont le contenu, le périmètre, seront définis de manière effective avant fin 2024.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Sylvie LE HIR



6. Information du Conseil Municipal sur les attributions de compensations 2023

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération.

7. Budget principal - DM N°16 : Entretien voirie communale

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal prend les crédits nécessaires à ces travaux sur le compte 022 « dépenses imprévues » (de fonctionnement) et approuve la DM n°16.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

8. Budget principal – DM 17 - Ouverture de crédits chapitre 012 et 65

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°17.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

9. Budget principal – DM18 – Transferts de crédits

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°18.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

10. Admission en non-valeur

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les admissions en non-valeur proposées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

11. Budget bois-foret - DM 3 : Ouverture de crédit/ Charges prévisionnelles sur vente groupée

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°3.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

12. Lotissement Vallon Saint Michel - DM 1 - Stocks Lotissements

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°1.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

13. Lotissement Coteaux de Bellevue - DM 1 - Stocks Lotissements

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°1.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

14. Adhésion à un groupement de commandes permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération,
- Autorise l'adhésion de la COMMUNE DE VALDAHON en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,